



L'université Toulouse - Jean Jaurès recherche un·e

ATER – Institut de Formation de Musiciens Intervenant (IFMI)

À propos de l'Université Toulouse - Jean Jaurès

Riche, plurielle et diverse, l'Université Toulouse - Jean Jaurès figure dans les meilleures universités françaises d'arts, lettres et langues et de sciences humaines et sociales, tant du point de vue de la formation que de la recherche...



- Plus de **30 000** étudiants
- Plus de **2 100** personnels
- **5 unités de formation et de recherche, 7 instituts** (dont 2 IUT) et **1 école interne et 1 INSPE**
- Présente sur **16 campus** (dont 1 à l'international).

www.univ-tlse2.fr/

Conditions générales du poste

- **Type de contrat** : CDD
- **Quotité** : temps plein
- **Section CNU** : 18
- **Date de prise de poste** : 15/09/2025
- **Durée du contrat** : du 15 septembre au 31 août 2026
- **Localisation du poste** : Université Toulouse - Jean Jaurès, Campus du Mirail 5 - allée Antonio Machado 31058 Toulouse
- **Rémunération** : Indice brut 513 soit au 01/01/24, 2195,56€ brut + prime de recherche et d'enseignement supérieur (PRES)



Votre entité :

Institut de Formation de Musiciens Intervenant à l'école (IFMI) est un Centre de formation professionnelle qui délivre le DUMI (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant à l'école) pour accéder à la fonction de musicien intervenant en milieu scolaire. Objectifs de la formation :

Donner :

- à des musiciens ayant une qualification professionnelle,
 - à des étudiants en musique,
 - à des animateurs déjà en exercice,
 - à des musiciens professionnels en demande de reconversion,
- ... des compétences spécifiques leur permettant :
- de travailler dans le cadre de l'enseignement élémentaire et maternelle en collaboration avec les professeurs des écoles;
 - de concevoir et mettre en oeuvre un projet musical en réponse aux demandes de l'équipe pédagogique;
 - de développer une pédagogie ouverte à tous les types de musique et formes d'expression;
 - d'écrire et de mettre en scène un spectacle musical avec/ou en direction des enfants;
 - d'enseigner dans les écoles de musique, d'intervenir dans les secteurs spécifiques : petite enfance, structures hospitalières et éducation spécialisée.

Activités principales :

Un centre de formation professionnelle

- Une équipe d'enseignants issus de l'Education nationale, de l'université, de l'enseignement spécialisé et des milieux professionnels.
- Une structure moderne et légère permettant des contacts personnalisés et un travail pratique sur le terrain.
- Une antenne de communication et de relation avec les terrains professionnels : de suivi des diplômés et de soutien à leur intégration dans la vie professionnelle.
- Un lieu d'information et d'échange en pédagogie musicale : un centre de documentation, bibliothèque, sonothèque ouverts à tous publics.
- Une cellule technique son et image : studios informatique musicale, régie son et vidéo.

Champs disciplinaires :

- Pédagogie et terrains (pédagogie fondamentale, pédagogie générale et appliquée, didactique musicale, méthodologie et contextes professionnels, mémoire ou dossier de recherche pédagogique, accompagnement de projet artistique en école et méthodologie).
- Langages et écritures (écriture et invention musicale, culture et analyse musicale, culture des musiques du monde et des arts visuels, expression et théâtre musical, culture informatique).
- Pratiques musicales (technique vocale, pratiques vocales collectives, accompagnement, pratiques musicales collectives).
- Stage pré-professionnel..

Plus d'information : <http://ifmi.univ-tlse2.fr>

Votre profil :

Le candidat assurera les enseignements suivants :

- Accompagnement piano (première année de DUMI)
- Écriture musicale (première et deuxième année de DUMI)
- Encadrement et méthodologie de mémoire (deuxième année de DUMI)



Vos missions :

- Prévoir une progression pédagogique en accompagnement piano pour les étudiants en première année de DUMI. Leur permettant d'accompagner des chants variés auprès de leurs élèves, cette compétence sera évaluée en concertation avec les autres enseignants de cette discipline.
- Permettre aux étudiants de Première année l'acquisition de base d'écriture musicale afin de leur permettre de composer des chants de diverses esthétiques à destination de leurs élèves. Cette compétence sera évaluée selon les Modalités de Contrôle des Connaissances votées en début d'année universitaire. En Deuxième année de DUMI, les cours d'écriture doivent permettre aux étudiants de composer un spectacle musical à destination d'une classe de cycle 3 qu'ils devront produire en fin d'année scolaire.
- Dans le cadre du mémoire de Pédagogie Fondamentale, le candidat, en concertation avec le collègue titulaire, devra accompagner les étudiants de Deuxième année dans la recherche, la méthodologie et la rédaction de leur mémoire. Le candidat devra également évaluer ces mémoires ainsi que leur soutenance.
- Enfin, les compétences du candidat pourront être mises en œuvre pour l'aide à l'arrangement de productions musicales des étudiants en Première et Deuxième année.

Processus de recrutement :

- Les candidatures reçues hors délais et/ou non-complètes ne sont pas retenues.
- Sauf avis contraire de la part des candidats, nous nous permettons de conserver dans notre base de données l'ensemble des éléments qui nous sont transmis afin de contacter les candidats avec des opportunités futures susceptibles de correspondre à leur profil.

Contact(s) pour demande de renseignement relatif au poste :

- Administratrice provisoire : Françoise GILBERT dir-ifmi@univ-tlse2.fr
- Coordinatrice des études : Hélène BLAISE helene.blaise@univ-tlse2.fr

Pour postuler :

La candidature s'effectue en 2 étapes obligatoires :

1ère étape : Enregistrement de votre candidature sur le portail Galaxie/Altaïr du **17 juillet au 08 août 16h00** (heures de Paris)

2ème étape : Dépôt de votre dossier de candidature par mail (**1 seul fichier en PDF**) à l'adresse suivante : esupdematater@univ-tlse2.fr avant le : **08/08/2025 18h00** (heure de Paris)